



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR - 9 novembre 2011

Présents : Gilbert CARDINAL, Daniel BESSET, Emile ZABALLETTE, John FLEURET, Jean MEURILLON, Pascal MICHELON, Frédéric ALIBERT, Maurice GRIMAUD

Excusée : Danielle FIORI et Maria DE ALMEIDA

Compte-rendu de la précédente réunion :

Le compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité.

Bilan de la tête de rivière du 23 octobre 2011 aux SNTT :

Peu de monde lors de cette manifestation, 45 équipages au départ issus de deux clubs. Les clubs de Tain et de Valence se sont regroupés pour effectuer un entraînement commun en plus du parcours contre la montre.

Il va falloir remettre à plat le programme de cette manifestation de manière à correspondre aux besoins des clubs, on ne peut pas faire une manifestation comité articulée autour de deux clubs.

Organisations des manifestations à venir :

- Le test ergométrique : il est prévu le dimanche 11 décembre dans le gymnase à l'ARP.
- Le test footing : ce test programmé le dimanche 18 décembre aura lieu à Tournon sur la piste du stade.
- Les clubs qui accueillent sont chargés de réserver les installations. Pour le test ergométrique, il est demandé aux clubs de mettre à dispositions des ergomètres de manière à proposer les meilleures conditions possibles de déroulement.

Projet d'actions communes saison 2012 :

Après une première présentation en octobre et un temps laissé au club pour étude, le projet est adapté en l'état. Voir document en annexe.

Assemblée générale 2011 :

Elle aura lieu le vendredi 2 décembre 2011 à 19h30 à la maison des bénévoles du sport de Valence. Jean est chargé de faire le rapport moral et des invitations, Maria le rapport financier, Fabrice le rapport de l'activité loisir et Pascal le rapport des activités.

Lors de cette assemblée, nous mettrons en avant les sportifs médaillés au niveau national (2x HS de Valence 2eme au championnat de France mer) en leur remettant un bon d'achat de 40€, les candidats arbitres (3 personnes) en leur remettant deux drapeaux et un mégaphones et les personnes ayant obtenue leur diplôme d'initiateur fédérale en 2011.

Cette réunion se terminera par le verre de l'amitié.

Informations en rapport avec la ligue Rhône-Alpes :

- La formation à l'examen d'initiateur fédéral est confiée à notre comité. Une première note d'information a été envoyée aux clubs. Pour consulter le programme et les dates de cette formation, rendez-vous sur le site internet du comité sur la page spécifique (<http://aviron2607.unblog.fr/initiateur-2011/>)
- Nous avons été contacté par la ligue afin d'harmoniser les dates des manifestations que nous mettons en place avec les autres comités. Pour cette saison nous ne changerons pas les dates déjà arrêtées. La seule évolutions envisageable pour la saison prochaine est le recul d'une semaine de la tête de rivière de février.
- La ligue nous propose de nous labéliser pour l'organisation du brevet d'or option compétition. Pascal a fait les démarches. En 2012 le brevet d'or option compétition s'organisera en deux temps. L'épreuve principale se déroulera lors de la manche 3 du championnat Drôme Ardèche d'aviron le 11 mars. Une deuxième mise en place est prévu le samedi 12 mai afin de proposer un rattrapage aux échecs ou absents de la première épreuve.
- Nous avons reçu une proposition pour nous rapprocher du comité de la Loire. Le but est de les inviter sur nos manifestations et que nous nous rendions à leur cross des rameurs. Ceci sous-entend la disparition de notre cross.
Décisions est prise de ne pas donner suite à cette proposition, nous étendrons la diffusions des invitations à nos manifestations au club de la Loire.
- Un rappel est fait sur le label Ecole Française d'Aviron. La date limite de renvoi des dossiers est fixé au 15 novembre 2012. Il est impératif que tous les clubs renvois ce dossier à la ligue, même ce hors critères, nous allons intervenir auprès de la ligue afin de soutenir l'ensemble de ces dossiers.
- La réunion annuelle des arbitres de Rhône-Alpes va se tenir le samedi 26 novembre. Le club des SNTT est retenu pour accueillir cette réunion. Nous ferons appel au traiteur « le bistrot du coin » pour le repas de midi. Le club des SNTT offre le petit-déjeuner et le comité l'appéritif et le vin pour le repas. Environ 25 personnes sont prévues lors de cette réunion, ce qui représente un budget de 375€ pris en charge par la ligue et de 125€ pris en charge par le comité.

Informations diverses :

- Plusieurs questions et propositions ont été faites à Pascal au sujet du programme du championnat Drôme Ardèche.
 - o Modifications des courses loisir. Un rameur de l'ARP a contacté Pascal pour savoir si il été possible de déplacer la course en quatre yolette loisir au matin pour permettre de ramer à la fois en yolette et en huit. Après réflexion, ce type de changement entraîne trop de contraintes (rotations, distance de parcours). Pascal est chargé de transmettre la réponse.
 - o Création d'une course des organisateurs. L'idée est de proposer aux personnes participant au déroulement du championnat Drôme Ardèche de faire une course en quatre yolette. Cette épreuve serait placée en fin de programme l'après-midi. Ceci permettrait de mettre en avant ces personnes. L'idée est jugée pertinente et sera mise en place lors de la manche 3 en mars 2012.

- Nous recensons des pratiquants handicapés au sein de nos clubs. A l'heure actuelle peut de chose sont mises en place en leur direction et il est impératif de corriger cela pour faire correspondre nos actions avec nos engagement vis à vis des conseils généraux. Afin de vraiment être efficace, il faut qu'une personne se charge de recenser les installations, les pratiquants ... l'idée est émise de trouver un référent handi-aviron au sein du comité. Pascal est chargé de trouver cette personne afin d'annoncer officiellement ceci lors de l'assemblée générale.
- Nous sommes sollicités par l'association CAP 07 de Cruas pour la mise en place de l'activité aviron lors de la fête du nautisme les 12 et 13 mai 2012. Pascal nous annonce que ceci tombe en même temps que le BOOC est qu'il ne sera donc pas disponible. La désissions de participer à cette manifestations est prise sous deux conditions : la pratique devra être organisé sur le Rhône et nous devons disposer d'un ponton adapté.

Demande des clubs :

- CAP : Emile demande s'il est possible que le comité mette à sa disposition des bateaux découverts pour répondre à la demande faite par un public nombreux lors des séances à Pierrelatte. L'accord est donné. Les bateaux découvertes du comité seront partagé entre les clubs demandeurs.
- SNRPG : Maurice demande si son club peu bénéficié en avance, comme le CAP et l'AVMC, de la somme prévu pour l'aide à l'achat de matériel. L'accord est donné.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 14 décembre 2011 à 19 h à Valence, Maison des bénévoles du sport.